



Service des Eaux du Couserans

13, route de Toulouse 09190 SAINT-LIZIER

Tél. 05.34.14.33.00 - contact@eauxducouserans.com

**DEMANDE DE DEGREVEMENT
SUITE A UNE FUITE
ACCIDENTELLE**

Commune :

N° du point de consommation :

Madame, Monsieur,

Ayant constaté la présence d'une fuite d'eau sur mon réseau privatif, je soussigné(e), Mme, M demurant déclare avoir fait appel à l'entreprise de plomberie pour effectuer les réparations nécessaires.

Ci-joint, vous trouverez l'attestation ou la facture établie par le professionnel suite à son intervention. Elle mentionne le numéro SIRET/SIREN de l'entreprise, la localisation de la fuite, la date de réparation de la fuite avec la mention « fuite réparée ». Le relevé de l'index du compteur après réparation est de m³.

Ainsi, en vertu de l'article L. 2224-12-4, III bis du code général des collectivités territoriales et de l'article R. 2224-20-1, II dudit code, je vous demande de bien vouloir procéder au plafonnement de ma facture.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Fait à, le

Signature de l'abonné